

LINGUISTIQUE

Dans la « Guerre des Gaules », César mentionne l'existence de peuples ; « germains, belges et gaulois », dont les « parlers » sont totalement incompréhensibles les uns par rapport aux autres.

Quelle « langue » parlaient donc nos ancêtres de la presqu'île durant ce premier millénaire de l'ère chrétienne ? Etaient-ils multi-langues ou non, et laquelle ou lesquelles utilisaient-ils ? Latin, gaulois, breton, gallo, franc...

Quelle « langue », ou « quelles langues », parlaient les chefs bretons, Waroch (6^{ème} siècle) et Nominoé (9^{ème} siècle), lorsqu'ils rencontraient l'Empereur des Francs ?

A la fin du 4^{ème} et début du 5^{ème} siècle, le gaulois mélangé à un latin populaire et peut-être à quelques éléments bretons, devait être la langue parlée du sud vannetais et plus particulièrement dans les campagnes situées le long du littoral, tandis que les habitants des villes où séjournait une aristocratie très romanisée et un monde marchand important devaient utiliser plus majoritairement le latin.

Malgré les difficultés d'accès à la Bretagne intérieure, ce gaulois devait aussi y être utilisé. Une inscription gauloise retrouvée à Plumergat datant de la fin du 3^{ème} siècle ou du tout début du 4^{ème} certifierait cette hypothèse.

Mentionnant les époques suivant l'arrivée des Bretons d'Angleterre, Léon Fleuriot le pense lorsqu'il écrit : « *On peut conclure que les bretons ont certainement rencontré des parlers gaulois vivaces, surtout chez les Ossismi et dans l'intérieur du pays des Veneti. Il faut souligner que les habitants du pays s'appelaient encore eux-mêmes des Galli, même quand ils parlaient latin* ». Et pour le linguiste, nombre de mots bretons sont d'origine gauloise.

Cependant faut-il rappeler que du Gaulois, nous n'avons que peu d'éléments permettant de le connaître. Celui du Nord-Ouest de l'Europe nous est pratiquement inconnu et César affirme dans ses écrits que chez les Belges existaient des particularités linguistiques qu'il est actuellement impossible de connaître.

La genèse.

La question de la genèse du breton a donné naissance à plusieurs théories, successives, parfois antagonistes et on en reste là actuellement.

Au 18^{ème} siècle, la thèse d'une filiation directe entre gaulois et breton est communément admise et alimente une « Celtomanie » qui prospère au 19^{ème} siècle.

Plus tard, au 19^{ème} siècle, en 1883 le linguiste celtisant Joseph Loth publie sa thèse : « *L'émigration bretonne en Armorique du Ve au VIIe siècle de notre ère* ». Pour lui, le breton est une langue importée par les migrants dans la péninsule armoricaine romanisée d'où le gaulois a disparu. La conclusion du savant doyen de la Faculté de Rennes est celle-ci « *Ce qu'il importe de savoir, ce n'est pas si, au moment des invasions bretonnes en Armorique, quelques restes de patois celtique végétaient encore dans les forêts de la péninsule, mais bien si le gaulois est la souche du breton continental et s'il entre pour une part quelconque dans sa formation ; à cette question nous pouvons répondre hardiment : non...* ».

La théorie de Loth prévaut jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle.

Le chanoine Falc'hun la remet en cause dans sa thèse soutenue en 1951 : « *L'histoire de la langue bretonne, d'après la géographie linguistique* », présentant le breton moderne comme un descendant du gaulois revigoré par les migrations insulaires, les différences dialectales remontant aux anciens parlers.

Ses travaux se basent principalement sur l'étude des formes orales collectées dans : l'« *Atlas Linguistique de la Basse-Bretagne* » publié entre 1924 et 1963 par Pierre Le Roux.

Dans l'avant-propos à la réédition de cet atlas en 1977, François Falc'hun exprime cette opinion : *« Je pense que les dialectes dits K.L.T. (Cornouaille Léon et Tréguier) dérivent pour l'essentiel des parlers gaulois de la Cité des Ossismes, qui, d'après les archéologues (surtout les numismates) aurait eu moins de cohésion que les autres cités armoricaines. Le Vannetais continuerait le gaulois armoricain des Vénètes. Dans cette perspective, il faut naturellement tenir compte de l'évolution intervenue depuis près de deux millénaires, qui a comporté, dans une première phase, une influence croissante du français ».*

De son côté, Léon Fleuriot renouvelle la vision de l'arrivée des Bretons en Armorique à partir de l'étude des sources écrites anciennes. Sa thèse soutenue en 1964 : *« Le vieux-breton, élément d'une grammaire »* est suivie de la parution la même année d'un Dictionnaire des gloses en vieux-breton. Dans son ouvrage qui fait date dans l'historiographie bretonne, publié en 1980 : *« Les origines de la Bretagne »*, Fleuriot y décrit deux vagues de migrations bretonnes, insistant sur les forts liens culturels et commerciaux entre Armorique et Grande-Bretagne, sur la parenté des langues « celtiques » continentales et insulaires, il explique le succès de l'implantation bretonne et la persistance de la langue celtique issue de ce métissage : le breton.

Conclusion toute provisoire de ces diverses approches...

« Le vannetais qui se démarque par son originalité retient l'attention des chercheurs. Si Falc'hun émet l'hypothèse d'un dialecte moins marqué au départ par l'apport insulaire et plus influencé ensuite par le lexique français, Fleuriot réplique en soulignant des similitudes entre vannetais et gallois. Le débat n'est pas clos et retentit sur la querelle de l'orthographe, ou des orthographes, du breton, Falc'hun proposant de conserver une norme graphique différente pour le vannetais ».

Armelle Faby-Audic

Quant à l'origine lointaine du « breton »...langue celtique ou non ?

Celle du 7^{ème} siècle BJC, et des suivants, nous est inconnue.

Actuellement diverses hypothèses sont émises quant à la localisation et à l'origine de ce « celtisme » et du peuple Celte, pour autant qu'on puisse parler d'un « peuple ». De la même façon qu'en est-il des langues actuelles, dites celtiques, revendiquées comme telles par rapport à celles parlées du 7^{ème} au 5^{ème} siècle BJC ?

On laissera des linguistes actuels, tel Patrick Sims-Williams, de l'université d'Aberystwyth (Pays de Galles) en parler ainsi : *« Il n'est pas sûr que les langues celtes antiques, dont on a que très peu de traces, soient l'ancêtre des langues « celtiques » parlées aujourd'hui ».*

Quant à savoir s'il existe des langues « celtiques » aujourd'hui, voici ce qu'en dit un historien.

« Associées aux autres éléments archéologiques (évolution architecturale, symbolisme de l'art pariétal, disposition des corps, dépôts votifs, etc.), toutes ces données invitent à une première conclusion : la forte identité des cultures de la péninsule armoricaine aurait immanquablement marqué un secteur géographique étendu sur la façade atlantique dès la fin du Néolithique ancien. Acceptant ce principe, on ne peut ignorer que ces échanges de savoirs ou de matériaux impliquent pour les groupes en contact la nécessité de se comprendre. Il y a donc une base linguistique commune acceptée. Ce prérequis vient sérieusement bousculer les discours convenus présentant les langages pratiqués sur les secteurs évoqués comme hérités d'éventuelles migrations de l'âge du fer (celte). Les travaux menés au cours de la dernière décennie par un aréopage des meilleurs linguistes européens (Marcel Otte, Mario Alinei, Francesco Benozzo, Xaverio Ballester, T.F. O'Rahilly et bien d'autres) constatent la présence de deux groupes linguistiques distincts. L'un serait pratiqué depuis le début du Néolithique sur une grande partie de la façade atlantique (le sud de la péninsule Ibérique, l'Irlande, le Pays de Galles, le sud-ouest de l'Angleterre ainsi que la Bretagne). L'autre, notablement plus récent, reconnu en Europe centrale comme lépontique, est communément qualifié de celtique, donc attaché à l'âge du fer ».

Yannick Le Cerf. Archéologue, CNRS

De tous ces éléments, il apparaît difficile de définir l'origine exacte du breton qui n'a été utilisé qu'à l'Ouest d'un axe allant de St Brieuc au Vannetais, tandis qu'à l'Est on parlait Gallo, langue romane, langue d'oïl du nord, d'origine essentiellement latine. Dans son dictionnaire de 1881, Emile Ernault définit ainsi le mot : « gallo » : « *haut breton, nom du peuple et du langage de la Haute Bretagne, du breton « gall », français, signifiant proprement « gaulois ».*

Il se parlait encore récemment, en majorité dans le monde rural à l'Est de la ligne joignant Rhuys à Plouha, et était utilisé à Lannion, en totalité en Loire-Atlantique, pour moitié en Morbihan et en totalité en Ile et Vilaine. Soit plus de la moitié de la région ducale.

En 1371, dans un texte ducal de Jean IV, il est fait mention de la Bretagne Bretonnante et de la Bretagne Gallo (Gallou). D'où vient ce terme, peut-être du breton « Gallaoued », les « français ».

Quant au français, il n'est que de se rappeler que le dernier duc à parler breton est Alain IV Fergant (1084-1112) et qu'après 1169, ce ne seront que des ducs parlant français, celui de l'époque et non de celle de Molière. L'arrivée de Pierre de Dreux (capétien) en 1213, confirme définitivement en Bretagne, cette langue comme « nationale », celle des classes dirigeantes, de la noblesse et de la bourgeoisie commerçante.

Et que parlait-on en Rhuys... Français ou Breton, Français et Breton...

Parlait-t-on breton¹ en presqu'île, là, où se situait il n'y a pas si longtemps encore, la coupure linguistique entre les deux langues régionales

La toponymie paraît devoir être une voie d'approche mieux adaptée à notre problème, des formes romanes figées peuvent être isolées dans l'Ouest de la Bretagne, traduisant l'existence ancienne d'enclaves romanophones qui disparaîtront pour certaines à une date inconnue, noyée dans la masse bretonnante environnante. Léon Fleuriot les a scrutées avec précision et ses conclusions méritent d'être rapportées pour le vannetais : « *Le « roman » survivait aussi au 9^{ème} siècle à l'ouest de sa limite actuelle (milieu du 20^{ème} siècle): la côte du Morbihan autour de Vannes, dans un rayon de 15 à 20 kilomètres de cette ville, la plupart des presqu'îles côtières jusqu'à la rivière d'Étel étaient encore romanes en grande partie ».*

Dans ces espaces, dit-il, les éléments « bretons » sont un apport tardif et ne sont pas le substrat. Resterait donc à savoir à partir de quand le « breton » a fait son apparition en presqu'île, terre romane à ses origines selon Fleuriot, et à partir de quand il s'y est implanté comme étant la langue commune d'une certaine partie de sa population, la plus « simple ». Car une autre, sans doute aussi importante, parlait le « français » de l'époque, langue des pouvoirs, politiques, religieux, économiques...utilisée par le pouvoir ducal, la noblesse, la bourgeoisie, les capitaines, les hommes de loi.... Le « Rentier », rédigé en français au début 16^{ème} siècle, en est un parfait exemple, mais il est vrai qu'il ne pouvait pas en être autrement, puisque destiné à la duchesse Anne, qui ne parlait pas breton.

Depuis quand le breton s'est-il donc implanté en presqu'île, sachant que ne pouvant pas croire en une « vague linguistique » qui l'aurait brutalement couverte, emportant tout sur son passage, on peut admettre l'idée d'une progressivité du phénomène, sans doute, débuté partiellement lors de l'arrivée des bretons dans le vannetais du 5^{ème} au 7^{ème} siècle, puis durant les 11^{ème} et 12^{ème} siècles (époque de la création des « Ker ») lors de son repeuplement suite aux invasions normandes.

Cela s'est vraisemblablement renforcé aux 15^{ème} et 16^{ème} siècles par l'apport de nouvelles populations « bretonnantes » qui, suite aux guerres qui avaient déchiré la région en la vidant d'une grande partie

¹ Le vieux breton (henvrezhoneg en breton moderne) est le nom actuellement donné à la langue brittonique parlée en Armorique avant le XI^{ème} siècle. Il est suivi par le moyen breton puis le breton moderne. Le plus ancien texte contenant du vieux breton est le manuscrit de Leyde datant de la fin du 8^{ème} ou du 9^{ème} siècle.

de sa population, s'étaient implantées en Rhuys à la demande des ducs ou de l'Abbaye de St Gildas. On peut admettre le fait que la presqu'île fut à ces divers moments une terre d'immigration de locuteurs bretonnants, comme ce fut le cas lors des migrations du 19^{ème} siècle qui virent arriver dans quelques fermes de Rhuys des populations bretonnantes du Finistère.

La langue bretonne ne s'est pas implantée en presqu'île de façon spontanée, ce fut le produit d'une évolution dans le temps due à plusieurs apports successifs, qui ont abouti à ce qu'aux 17^{ème} et 18^{ème} siècle, elle était parlée par une grande partie des habitants de Rhuys. Deux exemples semblent l'attester. Le premier est la rédaction en 1744 du dictionnaire français-breton de Cillard de Kérampoul (né à Penvins), ce qui en est le symbole ; et deuxièmement, lors d'une enquête judiciaire en Rhuys, en 1752, 44 témoins sur 59 interrogés ne parlent que breton et ont besoin d'un interprète breton-français, (il y en avait trois attachés à la Cour).

Par contre en 1852, lors d'une autre enquête, un seul ménage sur 20 interrogés a besoin d'un interprète, le français s'est imposé. L'armée, le curé (souvent issus d'une autre région) et ultérieurement l'instituteur, sont passés par là en instituant la langue nationale comme la seule parlée, ce qui n'est pas exactement la réalité, puisque le bilinguisme breton-français sera encore très vivant dans la presqu'île durant la première moitié du 20^{ème} siècle avant de disparaître progressivement à la fin du même siècle, exception faite des classes bilingues.

Localement, il existe l'inscription de Lomarec, près d'Auray, datée du 6^{ème} siècle.

« La transcription la plus ancienne en vieux breton a été retrouvée à l'intérieur d'un sarcophage dans une chapelle près du village de Lomarec dans la commune de Crac'h, près d'Auray : « irha ema in ri », soit en breton moderne : « amañ emañ ar roue ». Le terme roue « roi » emprunté au français roi (prononcé jadis « roué ») s'est substitué au mot breton originel ri, parent du gaélique et du gaulois rix « roi ». Le sens global de cette phrase serait « ici repose le roi ». Cependant, une autre analyse rapproche le breton irha du gallois yrha, plus vraisemblable linguistiquement, dont le sens est « raccourcir » ou « diminuer ». La traduction de l'inscription serait donc « Est (en train de) raccourcir / diminuer le Roi ». La formule voulant certainement dire la même chose avec une tournure plus poétique sans doute.

L'inscription étant datée du siècle du roi Waroc'h, certains pensent qu'il y fut enterré. Les éléments à l'appui de cette thèse sont : l'étymologie d'Auray, dont une hypothèse y voit la signification de « cour royale » (du latin aula regia) ; une autre le breton « erle » ou « arle » un nom de personne et la date de fondation d'Auray, là où une motte féodale y aurait existé dès le 5^{ème} siècle.

L'évolution des langues du pays de Rhuys... vue par l'un des derniers locuteurs du breton vannetais.

« Depuis la nuit des temps, la presqu'île de Rhuys a attiré des populations successives, sensibles à ses ressources naturelles, à son micro climat, à ses attraits.

Des plus anciennes, on ignore la langue et par conséquent l'histoire. Y compris pour la civilisation des mégalithes, aux vestiges impressionnants mais muets.

Les tribus gauloises – Vénètes, Namnètes – s'exprimaient en une langue que le conquérant romain néglige de transmettre. Il en subsiste néanmoins de nombreux vocables, dont ont hérité le français et le breton.

La langue française comporte aussi des termes d'autres origines, notamment germaniques, issus des invasions dites « barbares » des 5^{ème} et 6^{ème} siècles.

Progressant de l'Est vers l'Ouest, quelques-unes de ces nouvelles populations (angles et saxons) atteignant les îles britanniques (la Bretagne) en chassèrent les habitants, qui pour partie, franchissant

la Manche vers le 5^{ème} siècle, débarquèrent dans la péninsule bretonne avec les reliques de saints et leur langue, ancêtre du breton moderne.

On suppose que les premiers, au plus près, s'établirent dans le Léon, puis en Cornouaille (Kerné) et au Trégor.

Leur expansion vers le sud-est, nous explique-t-on, aurait été lente et assez superficielle. D'où les différences notables entre le dialecte vannetais et ceux qui l'auraient précédé, très voisins, au point de l'évoquer fréquemment sous le signe de KLT. (Kerné, Léon, Trégor)

Le papier et l'imprimerie succédant au parchemin, on vit apparaître des textes en français dès les 16^{ème} et 17^{ème} siècles.

En 1519, François 1^{er} imposa le dialecte de l'Île de France comme langue officielle. Pour des raisons pratiques, on la traduisit parfois en breton.

Cellard de Kerampoul, né du manoir de Ker An Poull à Penvins fils et petit-fils d'un sénéchal de Rhuys (1686-1749) successivement recteur d'Arradon, de Noyal-Pontivy et Grandchamp, rédigea un dictionnaire français breton ou français celtique du dialecte de Vannes qui parut en 1744.

Mais le dialecte de Rhuys et du breton vannetais, s'est enrichi, ou se pervertit, suivant les jugements, sous l'effet de divers contacts :

1^{ier}) La langue médiévale dominante du royaume de France langue d'oïl au nord et d'oc dans le midi. Autour de Suscinio, les ducs de Bretagne, de la famille de Dreux, leur suite, leurs serviteurs s'exprimaient en «françois».

2^{ème}) les échanges maritimes commerciaux, ainsi que terrestres, s'opèrent dans la langue la plus répandue. Chantiers navals du Logeo, havres au sel et au vin de Rhuys à Port Navalo, Port aux Moines (St Gildas de Rhuys), Banastère et Pencadenic.

3^{ème}) la bourgeoisie commerçante et la jeunesse des familles de la noblesse d'épée ou de robe s'informèrent, au Siècle des Lumières, des idées nouvelles (Académie de Kerallier).

4^{ème}) Le voisinage d'un autre dialecte. Le breton, dont l'expansion maximale atteignit, au 9^{ème} siècle, le nord de la Vilaine et le pays de Guérande – Le Croisic, recula ensuite devant un dialecte d'oïl, le gallo (dénomination bretonne, ou « Gall » = français). Sa limite se stabilise très nettement ensuite, au 19^{ème} siècle, on la trouve entre Surzur et Ambon.

5^{ème}) Quelles langues parlait-on en Rhuys ?

Sans « remonter » au paléolithique ou mésolithique et même au néolithique, époque où les populations peu nombreuses avaient leur propre langue et dont, à priori, nulle trace ne subsiste, la première langue ayant laissé quelques traces serait le celte, langue des vénètes.

Le latin, amené dans les bagages de Jules César dut s'imposer auprès des populations urbaines et aisées, il n'est pas certain que les classes « populaires » l'aient entièrement assimilé.

Vers les 5^{ème} et 6^{ème} siècles, l'arrivée des « bretons » n'a sans doute pas marqué une rupture vu leur faible nombre et le fait que depuis le 3^{ème} siècle, leur présence en Bretagne était déjà assez importante.

Pour certains auteurs en reprenant la « Vita Gildae » le nom de Sarzeau serait d'origine gauloise « Sarthau » ...

Le Nom de « Rhuys » est-il lui-même brittonique, gaulois ou breton ?

Le mélange des cultures et des langues doit être le schéma le plus vraisemblable.

Le peu de noms débutant par « Plou », « Lan » « Ker » semblerait attester cette version de la faible « bretonnisation de la presqu'île » à une époque où le latin reste la langue des « élites ».

Du 7^{ème} au 9^{ème} siècle, l'influence du breton a dû se renforcer.

Les invasions vikings, surtout à partir de 919, ont vidé la presqu'île de ses classes sociales aisées, religieuses, militaires et civiles. Seules ont dû rester les catégories populaires bretonnantes.

Dès le retour de ces catégories après la fin des invasions normandes, au 11^{ème} siècle, les dites « élites » avaient acquis le français comme langue « royale » et « princière », tandis que les populations rurales gardaient le breton.

Du 12^{ème} au 15^{ème} siècle, le « breton » a dû connaître une forte extension, c'est la création de la

majorité des noms en « Ker » que Bernier date du 11^{ème} et du 12^{ème} siècle, assez peu présents en presque-île. Ce fut sans doute l'Age d'or de cette langue.

On ne les trouve pas dans l'enceinte des « murs des parcs », et pas plus dans la commune de St Gildas, domaine de l'abbaye.

On les trouve en limite des parcs et du domaine de l'abbaye, en assez grand nombre côté Golfe, hors les parcs et abbaye et vers Arzon.

Notons surtout que tous les textes officiels dès le 14^{ème} et le 15^{ème} siècle sont rédigés en français, voir par exemple le « foncier de Rhuys » de 1510, ou l'acte que Jean III, fit rédiger le 17 avril 1341 au sujet des dîmes concernant le couvent des Trinitaires à Sarzeau.

Tous les officiers ducaux ou royaux qui géraient Suscinio et ses parcs pratiquaient le français au quotidien. Lors de la rédaction des cahiers de doléances dans le cadre des Etats Généraux de 1789, les paysans demandent que l'enseignement du français soit obligatoire et que le breton soit abandonné, car c'est la langue de l'ignorance.

Les conséquences de ces diverses origines et rapports ?

Un accent tonique très discret. Les vannetais sont paresseux avec leur langue », aimaient observer les Cornouaillais aux rudes intonations.

En presque-île, cette douceur s'accroît encore. On délaisse volontiers les voyelles sonores « A et O » au profit de « E, I, U », les consonnes gutturales « C, K, G – gue » ainsi que le « C'H » breton sont passés sous silence (1) ou remplacés par un « Ch » ou « dj » proches du chuintement qui caractérise, et caricature parfois, des Auvergnats. Nombreux exemples en toponymie et dans la prononciation locale des noms de famille à l'orthographe francisée (2).

L'adoucissement des vocables les plus courants jugés trop sonores.

Quelques exemples:

« Mor » (la mer) = « mour » ; cf ; Toulmouroux = les creux de mer ». Anciennes salines de l'étier de Caden.

« Penn » (la tête) = se prononce « pieun »

« Prad » (le pré) = devient « pra », on évite souvent le « d ».

On adopte les mots français ou gallo, mais en les prononçant différemment.

Exemples :

« chonchon- neuw » = une paire de chaussons.

« Chochir » (nom de lieudit à Penvins - Pencadenic) = la chaussée, à l'origine son Constructeur.

Quelques expressions courantes entendues phonétiquement.

« dé a mad » = bonjour

« noz i o vad » = bonne nuit

« cherrein nour » = ferme la porte

« on a zour lond » = qu'il est bête (... ce cheval)

(1): Cf. le procédé des linguistes remplaçant le « Z du K.L.T par une « H ».

(2): Guegan, devient Djégan, le rocher « Roc'h » devient ROH, et l'auteur de ces lignes, « A. Guillo », s'entend interpeller « Djillo » ...

André Guillo

....Et le bien connu chantier du « Guip » situé à l'île aux Moines, doit se prononcer : le chantier du « Djip »

Une langue... honnée, méprisée, ignorée, vilipendée, raillée...

Jusqu'au 18^{ème} siècle, la langue officielle et le langage populaire se côtoient en bonne intelligence. En presque île que parlait- on sous l'Ancien Régime, breton ou langue française ? Si tous les textes ducaux et ceux de l'administration royale sont rédigés en français, on observe que lors de procès établis par des actes de justice du 18^{ème} siècle, il est précisé que les témoins d'un procès ne s'exprimaient qu'en breton.

La prééminence d'une langue sur une autre a été de tous les temps une marque de domination sociale. Aux paysans et au « petit peuple » des villes, le breton et à la bourgeoisie, à la noblesse et aux gens de justice, le français, langue du pouvoir.

Le Quinio de Kerblay parlait français et dénonçant le breton comme une langue « arriérée » qui maintenait les populations dans l'ignorance, demanda son abolition à la Convention.

1789 : La Révolution. Des voix influentes (abbé Grégoire) font le procès des « patois ». En 1792, la « République une et indivisible » proclame l'unité du peuple, de son drapeau, de sa langue. La pression des événements suspendra toute initiative concrète d'interdiction.

De même l'élu de Rhuys à la Convention, le « Montagnard » Le Quinio de Kerblay, farouche régicide et antireligieux, a d'autres chats à fouetter. Acte positif, il ouvre l'Ecole des Laboures (1) destiné aux paysans illettrés, Son existence sera brève. Bonaparte néglige l'enseignement primaire, et la Restauration fera fi des généreux projets de Condorcet et de ses partenaires.

Mais l'hostilité « anti-patois » a laissé des traces. Elle inspirera à de grands écrivains des lignes qui ne sont pas à leur honneur (2).

Toutefois, certaines langues minoritaires ne sont pas si mal considérées, dans la mesure où leur usage n'incommode pas la prétendue « intelligentzia » parisienne, Ainsi en va-t-il de l'occitan aux accents ensoleillés de Frédéric Mistral.

Mais la révolution industrielle du 19^{ème} siècle, et le développement des chemins de fer, conduisent à Paris, issue d'une Bretagne aux ressources traditionnelles en déclin, une main d'œuvre abondante. Rudes tâcherons et servantes « naïves » hantent les abords de la gare Montparnasse.

« Qu'est-ce qu'ils baragouinent ces gens-là ». (3).

Un personnage, négatif de la presse parisienne, Joseph-Porphyre (sic) Pichon, campe son héroïne au costume fantaisiste. Observons « Bécassine » : elle n'a pas de bouche. A quoi lui servirait-elle ? Elle ne connaît qu'une langue inintelligible.

Dérapage dérisoire d'un crayon. Mais stupéfiant de la part d'administration publique. Ainsi, en 1864, le quartier sarzeautin de « Dro Park » s'érige en commune. Le Tour Du Parc ! Quatre syllabes au lieu de deux. Conséquences : confusion et adresses erronées (La tour...) et dénomination hasardeuse de ses habitants. Pis, l'affreuse faute de syntaxe : l'en tête des documents officiels fait de la commune Du Tour Du Parc celle de Le Tour Du Parc.

Quelques décennies plus tard, Marie Le Franc, fille d'un fonctionnaire (douanier) qu'elle révère, est élevée dans l'amour du français et du mépris de la langue inutile pour quêter un emploi. Avant de devenir une femme de lettres appréciée, elle fuira sans retour son lieu de naissance, comme Lesage, déçu de l'indifférence à leur égard d'une commune où la culture est rarement mise à l'honneur. Pourquoi ne cite-t-elle jamais le langage parlé par ses premières relations d'écolière ?

Et pourquoi éprouve-t-elle le besoin d'affubler de noms imaginaires les lieux-dits en breton, tels les îles du Golfe ? : « Pêcheurs du Morbihan ».

La guerre des tranchées saignera toute une génération, et dissuadera de l'usage de leur langue familière les rescapés de la tuerie.

Jusque vers le milieu du 20^{ème} siècle, la dernière génération bilingue usera des ultimes accents du dialecte du pays de Rhuys.

Ensuite la presqu'île connaît l'invasion pacifique de l'ère des loisirs, un millénaire après celle, temporaire des Vikings.

Population en accroissement considérable, terres agricoles urbanisées ou à l'abandon. La plupart des nouveaux arrivants, permanents ou saisonniers, ont été séduits par les attraits naturels de la région.

Lors d'une affaire d'assassinat à Sarzeau en 1752, sur 59 personnes interrogées, 44 témoins ont besoin d'un interprète, en 1862, lors d'une enquête des Ponts et Chaussées un seul ménage sur 20 en a besoin.

Souhaitons donc que les érudits linguistes du breton vannetais préservent la mémoire du dialecte original de Rhuys. Qu'ils en soient remerciés par avance. (4)

(1) : Ultime vestige, le linteau de fenêtre, pièce réutilisée, visible à gauche de la place de la mairie à Sarzeau

(2) : Victor Hugo reproche au paysan breton de parler « une langue morte » et poursuit dans le livre. « Quatre- Vingt- Treize » ; « Cet être inculte, prisonnier de sa langue, de sa crasse et de ses poux » :

(3) : Bara, Gwin, du pain et du vin, demandé dans les cabarets. Le terme « baragouiner » se retrouve déjà chez Rabelais.

(4) : Deux d'entre eux, Georges Bernier et Sten Kidna, du pays d'Auray, sont venus à Penvins-années 1970- pour questionner les deux dernières bretonnantes ».

André Guillo

Depuis la Révolution de 1789 jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle, la langue bretonne fut combattue par la République qui y voyait, comme Le Quinio, un parler rétrograde à détruire car synonyme de « sous-développement ».

En 1831 « Le Comité d'instruction primaire de Quimper » faisait cette observation au Préfet : « *Ne doit-on pas favoriser, par tous les moyens possibles, l'appauvrissement, la corruption du bas-breton, jusqu'au point que d'une commune à l'autre on ne puisse plus s'entendre ? Car alors la nécessité des communications obligera le paysan à apprendre le français* ».

Peu après, le sous-préfet du Finistère écrivait : « *Créons pour l'amélioration de la race bretonne quelques-unes de ces primes que nous réservons aux chevaux et faisons que le clergé nous seconde en n'accordant la première communion, qu'aux seuls enfants parlant français* ». Et en 1925, un ministre de l'instruction publique, de Monzie, proclamait : « *Pour l'unité linguistique de la France, la langue bretonne doit disparaître* ».